

Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

Chambre de commerce de Calgary

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La gestion budgétaire au sein du gouvernement au moyen d'une approche cohérente et intelligente en matière de dépenses – Les politiques budgétaires fédérales peuvent avoir une incidence considérable sur la compétitivité économique du Canada. Plus particulièrement, l'approche adoptée par le gouvernement à l'égard de la gestion des dépenses, du déficit et de la dette peut exercer une influence importante sur l'attrait en matière d'investissements et le rendement économique du pays. La Calgary Chamber of Commerce conseille vivement aux dirigeants fédéraux d'appliquer des politiques de gestion budgétaire prudentes en lien avec les dépenses sur le plan des programmes et les niveaux d'endettement afin de favoriser la croissance stable et à long terme de l'économie canadienne. Les prévisions de croissance économique étant modérées pour l'économie canadienne en 2012-2013, la Calgary Chamber of Commerce propose que le gouvernement adopte une approche cohérente à l'égard des dépenses publiques. Nous recommandons d'établir les limites de l'augmentation des dépenses en fonction de la population et de l'augmentation du taux d'inflation, ainsi que du produit intérieur brut (PIB) réel. Pour 2012-2013, les limites de cette « approche intelligente en matière de dépenses » devraient se situer entre 2,5 % et 4,2 %, les dépenses publiques demeurant dans cette fourchette à 1,7 %. Cependant, compte tenu de l'augmentation assez importante des dépenses au cours des dernières années, la moyenne de cinq ans se situe entre 2,6 % et 3 %, et les dépenses liées aux programmes s'élèvent à 4,9 %. En établissant les paramètres des dépenses futures dans le contexte des contraintes relatives aux dépenses et des climats budgétaires antérieurs et actuels, viser la moyenne de cinq ans plutôt que le cadre des limites annuelles souhaitées envoie un message crédible au milieu des affaires et aux Canadiens, à savoir que le gouvernement fédéral est résolu à retrouver l'équilibre budgétaire du pays dans un proche avenir, de même qu'à maintenir cet équilibre à long terme. En établissant les dépenses liées aux programmes selon l'extrémité inférieure du cadre des limites souhaitées, soit à environ 240,3 milliards de dollars, le Canada peut maintenir la croissance économique à un rythme durable, tout en occupant une position favorable à la croissance économique et aux investissements à l'échelle internationale en remboursant progressivement la dette. La Calgary Chamber of Commerce recommande que le gouvernement du Canada adopte une approche cohérente à l'égard des dépenses publiques, en établissant les limites de l'augmentation des dépenses en fonction de la population et de l'augmentation du taux d'inflation, ainsi que du PIB réel. Cette limite doit se situer entre 2,6 % et 3 % pour 2012-2013, selon une moyenne de cinq ans, et en visant l'extrémité inférieure du cadre des limites souhaitées, soit environ 240,3 milliards de dollars, le Canada peut maintenir la croissance économique à un rythme durable.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Modifier le régime d'assurance-emploi afin d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre – Le régime d'assurance-emploi a été créé à la suite de la Crise de 1929 afin de fournir une aide financière aux personnes demeurées sans emploi pendant de longues périodes. Toutefois, au cours des 30 dernières années, les volets touchant les programmes sociaux du régime d'assurance-emploi se sont élargis. En 2008, les travailleurs recevant des prestations régulières d'assurance-emploi représentaient environ 65 % du nombre total de prestataires d'assurance-emploi, tandis que 35 % recevaient d'autres prestations pour diverses raisons, dont des prestations pour maladie de longue durée et pour congé de maternité ainsi que des prestations dans le cadre de programmes de soutien de la pêche, de partage du travail, d'adoption, de congés parentaux et de formation. La Calgary Chamber of Commerce propose que le gouvernement fédéral gère le régime d'assurance-emploi comme un régime d'assurance véritable en transférant les aspects de l'assurance-emploi liés aux programmes sociaux aux autres dépenses de programme, comme on l'a fait au Québec dans le cadre du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Aux termes du RQAP, le gouvernement provincial a commencé à facturer et à verser séparément les prestations parentales et les prestations d'adoption, réduisant en conséquence les taux de cotisation à l'assurance-emploi pour les employeurs et les employés au Québec. Cette approche favorise la réduction des taux de cotisation à l'assurance-emploi, pour ainsi diminuer les coûts salariaux réels pour les employeurs, augmenter les salaires réels des employés et renforcer le lien entre le montant payé et les prestations reçues. Afin de renforcer davantage le régime et d'éliminer les facteurs de dissuasion systémiques en vue d'améliorer les possibilités d'emploi, la Calgary Chamber of Commerce propose que le gouvernement fédéral adopte des taux de cotisation variables au régime d'assurance-emploi, selon les 58 régions économiques établies du régime. Les régions où le taux de chômage est invariablement élevé (et où les prestations versées sont proportionnellement plus élevées) auraient des taux de cotisation relativement plus élevés. En conséquence, les régions où le taux de chômage est faible, et où les prestations versées sont moins élevées auraient des taux de cotisation plus faibles. Cette approche s'harmonise avec un modèle de régime d'assurance véritable et éliminerait la redistribution implicite du régime d'assurance-emploi qui dissuade les employeurs et les employés de trouver des solutions aux difficultés que présente le chômage chronique. Sur le plan du financement, même si les plafonds maximaux sont appliqués aux cotisations d'assurance-emploi, la période annuelle de rentabilité de l'assurance-emploi pose problème, car les taux de cotisation doivent toujours augmenter en période de chômage élevé de sorte que les recettes générées soient équivalentes aux prestations versées. Ces perspectives procycliques de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada sont contraires à l'intuition et imposent un fardeau inutile aux Canadiens en cette période économique difficile. L'une des solutions de rechange consiste à adopter une approche anticyclique, selon laquelle des cotisations plus élevées sont perçues en période de prospérité afin de pouvoir verser les prestations en période de difficultés. La disparité du régime d'assurance-emploi transparait également dans les taux de cotisation différentiels pour les employeurs et les employés. Les employeurs paient environ 1,4 fois le taux de cotisation des employés, et il est juste que les employeurs assument une part générale plus élevée des coûts du régime, car ils exercent traditionnellement un plus grand contrôle sur les décisions concernant les mises à pied et donc devraient être tenus de payer une partie des coûts sociaux liés au chômage. Par contre, puisque les taux de cotisation ont augmenté au cours des

dernières décennies en raison des coûts non liés au chômage, il est difficile de justifier pourquoi les employeurs doivent cotiser beaucoup plus au régime que les employés. De même, ce déséquilibre ne tient pas compte du changement culturel s'étant opéré depuis la création du régime d'assurance-emploi. Les employés sont de plus en plus sélectifs au moment de choisir un emploi en raison du plus grand nombre de choix professionnels s'offrant à eux, de la réduction des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et de l'amélioration des mesures de soutien à l'emploi. La transition vers un ratio de cotisation plus équitable garantit que les employés assument une plus grande responsabilité pour leurs choix. La Calgary Chamber of Commerce recommande que le gouvernement du Canada apporte les changements suivants au régime d'assurance-emploi : • restructurer le régime d'assurance-emploi de manière à ce qu'il s'agisse d'un régime d'assurance véritable axé essentiellement sur le versement de prestations liées à l'emploi, et financer les prestations d'assurance-emploi actuelles versées dans le cadre des programmes sociaux par d'autres mécanismes; • mettre en place un système de paiement de cotisations variables, aux termes duquel des taux de cotisation plus élevés sont appliqués aux régions géographiques où des prestations plus élevées sont versées. Ce système permettra d'éliminer les mesures tendant à décourager les employeurs et les employés à trouver des solutions aux difficultés régionales que présente le chômage chronique; • adopter une approche anticyclique à l'égard de l'établissement des taux de cotisation à l'assurance-emploi, ce qui permettra au régime d'atteindre le seuil de rentabilité en cinq ans afin d'assurer une meilleure harmonisation avec les cycles économiques.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Augmenter la productivité au moyen de relations commerciales élargies – Comme l'économie mondiale fait toujours face à des difficultés en raison des prix instables des produits de base et d'une trajectoire de croissance faible en conformité avec les prévisions mondiales en matière de croissance, le Canada doit investir dans les aspects de l'économie allant au-delà des frontières du pays. En mettant l'accent sur le commerce international et en permettant aux investisseurs étrangers de faire le commerce et d'investir au Canada, nous sommes en mesure de promouvoir l'attrait de nos entreprises nationales, pour ainsi amasser plus facilement le capital nécessaire, ce qui favorise l'amélioration de la liquidité et donne lieu à des estimations plus solides lors d'échanges internationaux. Cet accès au capital nous permet d'atténuer les obstacles à la productivité canadienne à l'aide de moyens plus fondamentaux. Dans le rapport intitulé, *Il est temps d'agir pour rattraper notre retard*, Statistique Canada a déclaré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce que « les entreprises exportatrices augmentaient leur productivité, croissaient beaucoup plus vite et adoptaient plus rapidement de nouvelles technologies. » De même, la suppression des obstacles au commerce encourage la spécialisation dans les secteurs à capital élevé et à forte concentration technologique étant donné que les pays en développement ont un avantage comparatif relativement aux opérations peu spécialisées à prédominance de main-d'œuvre en raison de taux salariaux plus faibles. En élargissant nos liens

commerciaux vers d'autres pays, nous pouvons exposer les innovateurs canadiens aux idées nouvelles sur le marché international. À titre d'exemple, en raison du nombre limité de concurrents dans le secteur canadien des technologies de l'information et des communications, peu sont prêts à élaborer ou à adopter des solutions supérieures dans leur marché. En allant au-delà du protectionnisme, la décision de permettre aux entreprises de se livrer concurrence sur le marché mondial engendrera des retombées positives importantes au fur et à mesure que les coûts opérationnels généraux diminuent et que des économies sont réalisées. Les accords commerciaux bilatéraux permettent au Canada d'établir des relations au sein de marchés stratégiques clés et de mettre à contribution ses avantages comparatifs. Non seulement faut-il moins de temps pour conclure ces accords, puisque seuls deux pays y sont parties, mais ils permettent souvent aux pays de profiter d'avantages supplémentaires pouvant aller au-delà des biens échangeables seulement. À titre d'exemple, le récent accord bilatéral du Canada avec la Colombie met l'accent sur le fait que la Colombie est une destination stratégique pour les investissements directs canadiens, surtout dans le secteur minier et le secteur pétrolier et gazier où les investissements dépassent 824 millions de dollars. De même, le Canada a entamé des discussions avec le Maroc, en vue de conclure ce qui serait le premier accord commercial du Canada avec un pays africain, puisque cette relation est essentielle non seulement pour introduire des biens canadiens sur le marché africain, mais également pour accéder à un point d'entrée clé des marchés agricoles à valeur ajoutée. Afin d'atteindre une balance commerciale supérieure avec nos partenaires commerciaux actuels et futurs, là où les entreprises canadiennes ont accès à des marchés internationaux et profitent d'un taux de rendement plus élevé que celui qu'il serait possible d'obtenir à l'échelle locale, le gouvernement fédéral doit être prêt à miser sur l'accès au marché national canadien en échange d'un traitement réciproque à l'étranger. Pour ce faire, le Canada doit mettre à jour et clarifier les règles relatives à l'investissement étranger au Canada, afin que le pays soit considéré comme un endroit stable et prévisible où faire des affaires, surtout pour les nouvelles économies dans le monde. À l'heure actuelle, la mesure de l'« avantage net » des investissements étrangers appliquée par Industrie Canada est vague, et le processus décisionnel a tendance à être changeant, en plus de faire l'objet des préférences du gouvernement au pouvoir. Au nombre des facteurs clés à prendre en compte dans la mesure figure l'incidence sur la compétitivité du Canada et les niveaux d'emploi du pays, selon les seuils annuels. Une révision de la *Loi sur Investissement Canada* se fait attendre depuis longtemps, car cette loi a été adoptée en 1985. La Calgary Chamber of Commerce recommande que le gouvernement fédéral procède à une révision indépendante de la *Loi sur Investissement Canada*, distincte de la *Loi d'exécution du budget*, qui permettrait de clarifier davantage la mesure de l'« avantage net » et les définitions de la *Loi*, ainsi que d'accroître la transparence des décisions. L'acquisition proposée de 15 milliards de dollars de Nexen Inc. par la Chinese National Offshore Oil Corporation appartenant à l'État ne représente probablement que le début d'une longue série de prises de contrôle des ressources énergétiques canadiennes par des intérêts étrangers. Par conséquent, il est important de mettre à jour nos politiques sur l'investissement étranger maintenant de sorte que nous soyons bien placés pour donner suite aux futures propositions afin d'obtenir les meilleurs avantages économiques pour les Canadiens et les entreprises canadiennes. La Calgary Chamber of Commerce recommande que le gouvernement du Canada :

- améliore le climat touchant le commerce et les investissements à l'échelle internationale pour les entreprises canadiennes en cherchant à conclure des accords de réciprocité et en poursuivant la négociation d'accords commerciaux bilatéraux stratégiques;
- mette à jour les politiques d'investissement direct à l'étranger et procède à une révision indépendante de la *Loi sur Investissement Canada* dans le but d'élargir la portée de l'approche liée à l'avantage net afin d'y inclure des considérations touchant la réciprocité dans les relations commerciales.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?